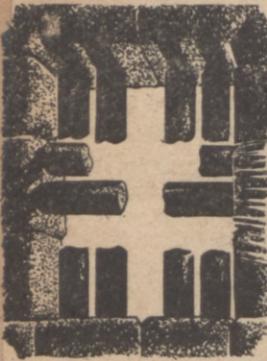


BULLETIN



MENSUEL

de l'ADIR

VOIX ET VISAGES

4, RUE GUYNEMER - PARIS-6^e ▼ LITTRÉ 30-09

VERCORS NOUS PARLE...

Est-ce qu'un homme, qui, certes, a fait de son mieux, mais que le destin a épargné, un homme qui pendant ces quatre ans a pu rester tranquillement chez lui, est-ce que cet homme-là peut oser adresser un message à ceux, à celles qui dans le même temps agonisaient dans l'enfer des camps nazis?

Je le crois. Sinon, je ne l'oserais pas. Je crois que d'avoir moins souffert — que d'avoir vu de moins près des amis souffrir et mourir — cela me permet peut-être de considérer l'état décevant du monde et de la France avec moins de passion, moins de colère ou d'amertume. Cela me permet de dire, d'assurer à ceux, à celles qui parfois se demandent — l'horrible tourment — si les amis qu'ils ont vu assassiner sous leurs yeux, si tous ceux qui sous leurs yeux sont morts pour une certaine image de la vie, pour faire triompher une image noble et belle de la vie, si tous ceux-là ne sont pas morts pour rien — cela me permet de leur répondre avec une tranquille certitude : « Ne le croyez jamais. »

Oh! je ne prétends pas que rien encore me donne visiblement raison. L'exécrable, le diabolique poison légué par les nazis, le monde le charrie toujours dans ses veines. Il mettra longtemps à l'éliminer. Mais il l'éliminera, et je ne force en rien ma pensée en ajoutant « Ce sera grâce à vous ».

N'oubliez pas ceci : dans l'éternelle lutte du Bien et du Mal, ce dernier toujours, à tout moment, paraît triompher. Tout au long de l'histoire des hommes, ce sont les scrupuleux, les charitables, les honnêtes que nous voyons succomber sous les coups faciles des fourbes, des cruels, des malins, des violents. Et pourtant peu à peu, et malgré les plus désespérantes rechutes, une vie plus équitable et plus fraternelle prend de siècle en

siècle (oh! lentement, très lentement) le pas sur l'esclavage et la barbarie. C'est que la victoire des cyniques est rapide sans doute, mais elle est sporadique et éphémère car rien ne la soutient plus après qu'elle a été obtenue. Elle repart toujours à zéro. Tandis que les justes, à travers leurs revers, à travers leurs échecs, ont pour eux la continuité. Ainsi le monde incessamment, imperceptiblement, se modifie à leur image. Les coups du marteau tordent le fer, puis s'évanouissent : ce sont les maillons qui créent la chaîne. Vous êtes l'un de ces maillons, n'en doutez jamais.

Vous êtes l'un des plus précieux, et des plus efficaces.

N'oubliez pas qu'une idée, plus encore que ses succès, se fortifie de ses martyrs. N'oubliez pas qu'un martyr, ce n'est pas le soldat qui meurt pour une victoire dont, sinon lui, du moins ses amis, ses enfants pourront profiter : c'est celui qui accepte la mort sans le réconfort de l'espoir. Que pouvaient attendre de leur sacrifice ceux que dévoraient dans les arènes de Rome les lions du puissant Néron? Nous savons aujourd'hui qu'ils furent pourtant les vainqueurs. Mais qui en ce temps-là eût osé prédire cette victoire? Même aujourd'hui leur lointain supplice modèle le visage du monde.

Quoi qu'il arrive, sachez-le bien, vos souffrances d'hier donneront au monde son visage de demain. VERCORS.

NOUVELLES DU MONDE

Une « salle-bibliothèque Marie-Bethèder » va être ouverte par nos amis anglais et par les collègues de Marie-Aline, à la Cité Universitaire de Paris, collège franco-britannique.

Une souscription est ouverte en Angleterre et en France.

IN MEMORIAM

YVONNE BARATTE

Paris, 22/8/10. - Ravensbruck, 25/3/45.

En canoë sur les côtes de Corse, en croisière sur les rivages du Maroc ou de la Grèce, Yvonne avait largement aimé la vie. Artiste et fille d'action, elle décorait une chapelle, des livres, elle recueillait de vieilles chansons de France, entraînait des groupes d'enfants aux jeux et au travail.

Quand survint la guerre, toute son activité se tourna vers les soldats et les victimes : soins, foyers, service d'accueil aux réfugiés à la caserne des Tourelles. La capitulation de Vichy ne désarma point son patriotisme lorrain. Elle continua tout naturellement sa tâche au service des « Combattants de l'Ombre ». S'accrochant avec une volonté tenace aux plus difficiles problèmes, elle arriva à faire pénétrer des livres dans les prisons allemandes, puis des plis anonymes qui furent d'un si grand réconfort pour ceux dont les familles avaient perdu la trace : elle a ainsi créé l'œuvre de Sainte-Foy qui distribua en 1944 jusqu'à 1.000 colis de 2 kgs par mois.

Mais Yvonne ne se contenta point d'alerter les souffrances des combattants saisis par l'ennemi, elle partagea tous leurs risques : elle assurait des liaisons, procurait des faux papiers, servait de boîte aux lettres, avait accepté, pour la Libération, la responsabilité des liaisons féminines du 16^e. La Gestapo s'empara d'elle le 11 juillet 1944.

Fresnes, Romainville, Ravensbruck, son étonnant rayonnement s'accroît dans la souffrance. Elle devint immédiatement celle à laquelle on s'accroche pour ne point faiblir. On disait : « le groupe d'Yvonne ». Elle ensevelit à Torgau les premières camarades disparues, elle suscita chorale et cérémonies religieuses, exerça encore sur une gamelle renversée (comme table), au bord d'un lit, son beau talent d'artiste. Epuisée par les camps les plus durs, Koenigsberg-sur-Oder. Ravensbruck. Après l'affreux transport de Roehling, elle succomba à la fatigue et à la faim le 24 mars 1945, huit jours avant qu'on ne préparât le convoi de retour.

Bluette M...

46.4616

Notre Bibliothèque

L'Univers Concentrationnaire, par David ROUSSET.

On ne sait pas au juste si le prix Renaudot a récompensé *L'Univers Concentrationnaire*, de David Rousset, ou si ce livre a récompensé le prix Renaudot. C'est l'œuvre la plus puissante qui a été écrite sur les camps, parce que sociologiquement, psychologiquement, elle va loin. L'analyse y est poussée jusqu'à la vivisection, en un style qui a la force d'un acide. Le sujet l'exigeait, hélas. L'Homme, le concentrationnaire, nous y fait trembler (nous ne parlons pas des « maîtres »), mais la lueur qui reste au fond de son cœur est plus pure et plus vraie. *Le soldé n'est pas négatif*, accorde l'auteur.

David Rousset voit l'avenir sans illusion, sans pitié, comme il doit être vu dans ce monde où l'univers concentrationnaire s'est refermé sur lui-même, mais où il continue maintenant à vivre comme un astre mort chargé de cadavres.

Et voilà bien ce que nous, déportées, ressentons si souvent :

Les hommes normaux ne savent pas que tout est possible. Même si les téngnages forcent leur intelligence à admettre, leurs muscles ne croient pas. Les concentrationnaires savent.

L'existence des camps est un avertissement, dit encore Rousset. Pour qui n'a point d'illusions politiques, cet avertissement va encore plus loin que l'auteur, si lucide soit-il, ne semble l'établir.

Anne FERNIER.

SOUS PRESSE

LES CAHIERS DU RHONE
sous la direction d'Albert BEGUIN

RAVENSBRUCK

Documents et témoignages

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS : *Historique de la Déportation*, par A. JACOB et O. JUNGELSEN.

PREMIERE PARTIE

LA CONDITION HUMAINE AU CAMP

Germaine TILLION : *Organisation et structure des camps*.

Anne FERNIER : *Le Départ en transport*.

Violette MAURICE : *La Faim*.

Thérèse GROSPIRRION : *Un Charroi de cadavres*.

Anise GIRARD : *Les « Petits Lapins »*.

Graszynska CHROSTOWSKA : *Poèmes*.

DEUXIEME PARTIE

LA RÉSISTANCE

Genia ROSOFF : *Durer*.

Renée METTE : *A Holleischen*.

Monique NOSLEY : *Faut-il juger?*

Francine ALEXANDRE : *Noël au camp*.

Geneviève DE GAULLE : *Prier*.

Marie-Elisa NORDMANN : *Le Moral communiste*.

BLUETTE : *Du Maquis parisien au Maquis de Ravensbrück*.

27.399 : *Sabotage*.

Geneviève DE GAULLE : *Portrait de Mme Tillion; Rencontre avec la Vieille Maria*.

Dessins de France AUDOUL et de Jane LHERMINIER.

Le Couvent Maudit

La gloire du jour attend au bout de la montée et tels les moines des tableaux anciens nous allons revêtues de soleil et de paix.

Sans vœux, sans règles nous avons tout abandonné et ce que nous gardons d'amour nous le cachons dans nos coeurs secrète et maléfique idole. Nous avons reçu la vêture sans grandes orgues et dans la nuit d'infamie mais nous portons les affronts comme des stigmates de joie les arbres droits n'auront pas la confiance de notre foi — ce sont les arbres de la terre étrangère —

Serrons nos rangs sur la route qui va sous le soleil le couvent maudit marche dans la lumière et l'espoir monte avec le jour.

(17 août 1944).

Lucienne LAURENTIE.

La Chorale

La Chorale de Ravensbrück, sous la direction autorisée de notre sympathique camarade Thérèse SOUBYN, va reprendre son activité.

La première réunion aura lieu le 19 Octobre, 4, rue Guynemer, à 18 heures.

Nous proposons que les répétitions aient lieu tous les 15 jours, le samedi à 18 heures. Toutes les suggestions seront examinées à la première réunion.

L'exactitude est de rigueur.

ALLO CAMARADES!

Au moment de la rentrée scolaire, nous avons la possibilité de loger quelques camarades. Etant donné que nos possibilités sont strictement limitées, faites-vous inscrire dès maintenant au Service Social.

NOUVELLES DE FRANCE

ANNECY

Compte rendu de l'activité de l'Association, du 1^{er} octobre 1945 au 30 juin 1946.

A la réunion générale du 29 septembre 1945, il avait été décidé qu'en remplacement du tissu pour manteau qui, malgré toutes nos recherches, était resté introuvable, il serait alloué en compensation une somme d'argent à chaque déportée; chacune d'elles reçut donc la somme de 10 francs généreusement à nous arriver de la campagne, nous avons pu contribuer, dans une large part, au rétablissement de nos camarades, qui sont actuellement toutes en bonne voie de guérison à l'exception d'une ou deux qui donnent de sérieuses inquiétudes.

Un résultat réconfortant de notre Amicale, résultant moral celui-là, c'est que des camarades de conditions différentes, qui ne se fréquentaient ni ne se connaissaient auparavant, se visitent maintenant et se retrouvent avec plaisir. La fraternité simple et cordiale née en prison subsiste malgré les occupations absorbantes de la vie.

Jusqu'alors, les internées avaient été négligées au profit des déportées, ce qui avait paru normal à l'unanimité. Cependant quelques-unes d'entre elles sont particulièrement intéressantes : veuves de fusillés, chargées de famille, elles ne pouvaient nous laisser indifférentes; aussi le Comité, dans sa réunion du 20 novembre décida de leur accorder l'aide la plus large possible à l'occasion de Noël 1945. Entre autre, il fut convenu que chaque enfant de nos adhérentes suivant sa situation, bien entendu, recevrait son colis de Noël.

Quelques dons venus en retard et l'achat de sous-vêtements chauds obtenus par l'intermédiaire du C.D.L. nous permit de faire un autre envoi pour le 1^{er} janvier.

**

Il convient de signaler qu'après tout cela, la trésorerie n'est plus guère florissante, et n'aura plus les mêmes facilités que l'an passé pour se renflouer. En effet, le public sollicité de toutes parts se lasse et devient réticent. D'autre part, nous ne voulons pas gêner la campagne

NICE

Réunion générale du 29 juin 1946 :

Cette réunion donnée à la Maison du Combattant, boulevard Victor-Hugo, groupait 37 adhérentes.

Deux nouvelles adhérentes se font inscrire.

Mme Colombard transmet les adieux de Mme Lecuyer, l'estimée secrétaire générale, elle souligne combien son départ est ressenti par les membres du Bureau, d'abord parce qu'elle était une loyale et charmante amie, et ensuite parce qu'elle était très dévouée à l'Association.

Mme Colombard annonce que Mme Lecuyer a offert une paire de ski et une boîte de thé pour être mis en tombola ou vendus au profit de l'Association.

Mme Pères, trésorière, fait part d'un projet de fête en octobre pour recueillir des fonds pour la caisse de secours. Chacune promet d'apporter son aide à cette fête.

Plusieurs adhérentes déficientes demandent d'aller se reposer au Centre de Chambéry.

On se sépara après une collation servie par les membres du Bureau.

ORLEANAIS

Compte rendu de la réunion du 6 juillet 1946 :

Toutes les déportées et internées du Loiret, dont nous avions les adresses, avaient été convoquées pour 14 h. 30.

La déléguée a mis ses camarades au courant des activités de l'A.D.I.R.

Heureuses de se retrouver, celles-ci ont manifesté le désir de se voir plus fréquemment et d'entrainer les camarades de la région.

Nous projets de demander, la prochaine fois, à nos camarades du Loir-et-Cher de se joindre à nous.

LES TÉMOINS

QUI SE FIRENT ÉGORGER

Le monde connaît peu les hommes qui conçurent et dirigèrent la Résistance en France.

Seuls quelques images d'Epinal, des articles de presse de mauvais goût firent connaître tel ou tel héros très souvent fabriqué.

Dans ce livre seront rassemblés : le vrai visage de ceux qui furent à l'origine de la libération de notre pays, des évoacions exactes de leur œuvre, des témoignages exacts de leur vie, de leurs souffrances et de leur mort dans les camps.

Les meilleurs écrivains français ont participé à ce livre. Mais, comme la grandeur du combat clandestin était d'être anonyme, tous ces écrivains ont gardé l'anonymat.

Le sens profond de ce livre est d'être un témoignage et particulièrement un témoignage de ceux qui présidèrent aux destinées de leur pays.

Les Éditions "Défense de la France"



L'ouvrage, imprimé en héliogravure, format 20.5 × 27, contient de très nombreuses illustrations (120) et une carte, couverture cartonnée remplie.

1.000 exemplaires sur papier couché :

tirage spécial 450 fr.

Exemplaires courants 250 fr.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION A ENVOYER : ED. « DEFENSE DE LA FRANCE », 13, rue d'Aguesseau - PARIS-8^e

Paris, le

194

Monsieur,

Veuillez avoir l'amabilité de me réserver _____ exemplaires
à francs de l'ouvrage

LES TÉMOINS QUI SE FIRENT ÉGORGER

A cet effet je vous adresse la somme de _____ francs
par

Je désire aussi que cet ouvrage me soit expédié par vos soins. (Dans ce cas,
joindre 15 francs par volume pour frais.)

SIGNATURE :

Nom

Adresse

RECHERCHES

Prière à toutes les camarades du camp de Holleischen qui ont connu Noémie Suchet, dite « Mimi », exécutée à Flossenbürg, en avril 1945, de se mettre en rapport avec :

Mme Laerte, 21, rue Parmentier, Mons-en-Barœil (Nord),

et de lui donner le plus de renseignements possible sur la vie et la mort de sa sœur.

**

On recherche le nom et l'adresse d'une compagne de Waldheim, dont le prénom est Marie-Louise ou Marie-Thérèse. Cette prisonnière a accouché en Allemagne, à sa sortie de l'hôpital, elle fut menée à Waldheim. Après la Libération, elle est restée un certain temps sur place pour retrouver son enfant qu'elle retrouva à Leipzig.

On recherche M. Christian Gillet, né le 6 décembre 1925, à Bruxelles. Se trouvait en mars 1945 à Groitzsch (Saxe). Commando de Wadheim.

Prière aviser M. Marc Gillet, 13, place Guy-d'Arizo, Bruxelles (Belgique).

**

Les familles de nos disparues demandent instamment à celles qui les ont connues de donner des renseignements précis sur :

Mmes Certas Gabrielle-Marcelle, arrêtée en février 1943, Lobau (Haute-Silésie), 1945.

Jeanne Maissant, à Lyon, déportée à Ravensbrück en juillet 1944, matr. 38.929, décédée décembre 1944, à Ravensbrück.

Gerschel Hélène, née le 10 février 1895, à Strasbourg, arrêtée en mai 1944, déportée destination inconnue.

Lina Soriaux, arrêtée le 23 octobre 1944, déportée le 12 décembre, à Ravensbrück.

Marguerite Laillat, arrêtée le 21 avril 1944, déportée en juin, à Ravensbrück, matr. 42.134, décédée en août 1944.

Cats Jeanine N.N., Ravensbrück-Königsberg-sur-Oder.

Baumer, Ravensbrück, décédée Yunglerager, février 1945.

Vve Marie, née Marie-Laure Edmée, Ravensbrück.

Courtat Marguerite, arrêtée le 21 avril 1944, à Bourriot-Bergance, Laudes, Romainville, Lambruck, Ravensbrück, Bl. 10.

Joffe Paulette, née le 26 juin 1920, à Mans, arrêtée le 20 février 1943, Drancy, déportée 23 mars 1943.

Karowska Hedwige, née 1915, déportée Ravensbrück, août 1944. Bl. 29.

Jolois Suzanne, n° 44.631, B.L. 26, à Ravensbrück.

Lefort Claire, mat. 27.000, Bl. 13, début 45 à Rechling.

On recherche rapatriées d'un groupe de Françaises arrivées à Mauthausen, pre-

Nos Centres de Convalescence en Savoie

Un an après notre retour, le problème de la convalescence est toujours aigu. Un grand nombre de nos camarades sont encore très fatiguées. Celles qui ont repris leur travail ont besoin d'une détente que le prix élevé des hôtels ne permet pas à celles qui ont tout perdu.

C'est pourquoi nous nous sommes efforcé de résoudre ce problème. Un concours de circonstances heureuses nous a permis d'installer, dans les meilleures conditions, deux maisons de repos en Savoie : le château de La Sallaz, à Vimines; le château de La Ravoire, près de Chambéry.

Le château de La Sallaz nous a été offert généreusement par Mme Manceron. Elle a poussé la délicatesse jusqu'à laisser à la disposition de nos camarades les objets les plus précieux, les souvenirs les plus chers que contient une maison de famille, et ainsi, nos camarades bénéficient d'une atmosphère que nulle part ailleurs elles n'auraient trouvée.

Situé sur un éperon qui domine la vallée de Chambéry, le château de La Sallaz est une ancienne maison forte qui a gardé tout son caractère. De sa terrasse, on aperçoit dans le lointain le lac du Bourget que surplombe la dent du Chat, la Croix du Nivolet, le Revard, les étendues montagneuses couvertes de sapins ou les escarpements abrupts. Paysage grandiose que nos camarades, allongées dans de confortables transats ne se lasSENT pas de contempler.

La salle à manger est une ancienne salle de garde de proportions extrêmement heureuses et meublée avec un goût sûr. Des chambres à deux lits, des salles de bains confortables, permettent une agréable et un repos total.

Très différent est le château de La Ravoire, situé dans la plaine, à quelques kilomètres de Chambéry. Propriété administrée par les Domaines qui nous ont permis de nous y installer, le charmant château de La Ravoire est entouré d'un parc de plusieurs hectares. Par delà les frondaisons centenaires, la vue se perd sur les cimes neigeuses des Alpes.

La vaste salle des armures sert de living-room. Avec sa cheminée monumentale, ses cathédrales, ses vaisselliers, ses maies d'époque, elle présente un caractère imposant. Dans les angles, des fauteuils confortables, la T.S.F., de petites tables, permettent des coins de bavardage intime. Les chambres sont de deux ou trois lits.

mière semaine d'avril 1945, dans un convoi de Russes et de Polonaises, et dont quelques-unes se sont réfugiées après le 5 mai 1945 dans une ferme-cabaret, à 3 kilomètres 1/2 de Mauthausen.

On recherche déportées ou déportés de Mauthausen qui peuvent indiquer exactement convois arrivés à Mauthausen (en

Que ce soit le château de La Sallaz ou celui de La Ravoire, l'esprit avec lequel ils sont gérés reste le même.

Nous avons voulu que nos camarades trouvent l'apaisement et une atmosphère intime que seul permet un petit nombre de pensionnaires. C'est pourquoi, ici comme en Suisse, nos maisons n'hébergent jamais plus de vingt pensionnaires.

L'administration en est confiée à une de nos camarades dont le dévouement est à toute épreuve. C'est elle qui a la charge du ravitaillement, de l'organisation, de l'ordre intérieur. Elle sait que les déportées sont encore des écorchées vives qu'il n'est pas toujours facile de diriger, mais elle a connu nos souffrances et sait mieux que quiconque nos besoins.

Grâce à la bienveillance, à l'appui de tous les services de la Préfecture de la Savoie, les questions administratives et matérielles ont été apaisées. Jusqu'alors, les séjours dans nos Centres avaient été complètement gratuits. Cela ne nous est plus possible actuellement, car la subvention que nous allouaient les services départementaux du ministère des P.D.R. a été supprimée. C'est pourquoi nous demandons maintenant aux camarades hébergées une participation aux frais de 80 fr. par jour. Cela ne paie évidemment qu'une partie de nos débours, mais il nous a semblé normal que nos camarades qui avaient repris leur travail contribuent dans une petite mesure à alléger nos frais, cela nous permettra de subsister plus longtemps.

Le château de La Sallaz, situé à 700 mètres, s'adresse à celles qui, très déprimées, ont besoin d'un repos à l'altitude. Le domaine de La Ravoire est davantage un centre de vacances qui permettra à celles qui ont pu reprendre une vie active la détente nécessaire pour un nouvel effort. La proximité de Chambéry, d'Aix-les-Bains, permet à nos camarades des excursions faciles dans une des régions les plus belles de France.

Ainsi, la création de ces deux centres a résolu pour quelques-unes le problème de la convalescence. Nous sommes particulièrement heureuses que nos Maisons de repos aient pu être installées dans un beau cadre. Il est juste que celles qui ont tant souffert de l'entassement, de la laideur, de la saleté, puissent enfin jouir du calme, de l'espace, de la beauté enfin retrouvés.

La Secrétaire générale :
C. DAVINROY.

précisant leur origine) et convois partis de Mauthausen (en précisant leur destination) depuis le 15 mars 1945.

**

La personne qui a demandé des détails sur Claire Grasset est priée de se faire connaître.

CHRONIQUE JURIDIQUE

L'aide médicale gratuite aux anciens prisonniers et déportés malades

La loi n° 46-327 du 1^{er} mars 1946 a prolongé de trois mois, en faveur des déportés, la durée de l'aide médicale temporaire instituée par l'ordonnance du 26 mai 1945. D'autre part, des prorogations de trois mois ont également été accordées sous certaines conditions aux prisonniers rapatriés (circulaire n° 44 du 2 février 1946).

Néanmoins, à l'expiration de ces nouveaux délais, des anciens prisonniers et déportés malades vont être privés du bénéfice de l'aide médicale temporaire alors qu'ils ne peuvent encore prétendre au régime des soins gratuits prévu par la loi sur les pensions. Des priorités d'instructions ont bien été prescrites en effet par la circulaire 0423/11/3 du 3 janvier 1946 en faveur notamment des candidats à pension ayant besoin de soins médicaux, mais un grand nombre de dossiers n'ont pu être encore présentés à la commission de réforme. Ils ne peuvent, de ce fait, être pris en charge au titre de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919, ils sont donc exposés à être privés d'un moment à l'autre de la gratuité des prestations médicales.

Pour remédier à cette situation, j'ai décidé, en accord avec les ministres intéressés, - admettre, par anticipation, au bénéfice des dispositions de l'article 64 de la loi du 1^{er} mars 1919, les anciens prisonniers et déportés qui ne peuvent plus prétendre aux prestations de l'A.M.T. sous réserve qu'ils remplissent les quatre conditions ci-après :

1^o Avoir déposé au Centre de réforme une demande de pension n'ayant pas donné lieu à une décision de la Commission de Réforme;

2^o Avoir subi la 2^e visite médicale obligatoire prévue par l'ordonnance du 26 mai 1945, instituant l'A.M.T.;

3^o Avoir demandé des soins exclusivement pour une affection constatée lors de la 2^e visite médicale et susceptible d'être retenue par la Commission de Réforme comme imputable à la captivité;

4^o Ne pas disposer de ressources supérieures aux plafonds appliqués en matière d'allocations militaires.

Les anciens prisonniers remplissant ces conditions devront, pour obtenir le bénéfice de la présente circulaire, adresser au préfet de leur département, Service des soins médicaux, une demande d'inscription anticipée sur la liste des bénéficiaires des dispositions de l'article 64.

Cette demande devra indiquer la date de dépôt de la demande de pension, la date de la 2^e visite médicale obligatoire prévue par l'ordonnance du 26 mai 1945 précisée et le lieu où elle a été subie.

A cette demande, devront être jointes une copie certifiée conforme de la carte de rapatrié de l'intéressé et les pièces justificatives de la situation de fortune prévues par la circulaire du ministère de la Santé Publique n° 196 du 21 décembre 1944 (§ III).

Lorsque l'intéressé aura été reconnu remplir les conditions sus-énoncées, le Préfet prononcera son admission par anticipation au bénéfice des dispositions de l'article 64. Le libellé des afflictions donnant droit aux soins gratuits devra être porté sur le carnet qui sera établi au nom de l'intéressé et adressé à celui-ci sous le couvert du maire du domicile après enregistrement sur la liste particulière départementale des bénéficiaires anticipés de l'article 64. Le maire sera invité à tenir de son côté une liste particulière communale analogue.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES.

Nous apprenons avec plaisir la naissance du bébé de M. et Mme Francis-Bœuf; de Raymond, fils de M. et Mme Romageon; de Patrick, fils de M. et Mme Bicharzon; d'Annick, fille de M. et Mme Bizouarn; de Colette, fille de M. et Mme Serre.

MARIAGES.

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de :

Geneviève de Gaulle avec M. Bernard Anthionoz; Anise Danielle-Girard avec M. Postel-Vinay; Andrée Massip avec M. Laurent; Germaine Bernit avec M. René Kellerer; Lise Russ avec M. Valère Joyaud; Paulette Gouber avec M. Michel Shoulepnikov; Huguette Laurent avec M. Jean Escudie; Maguy Marx avec M. Saunier; Denise Rousseau avec M. Pierre Larbodiére; Simone Dolie-Fontaine avec M. Pierre Sibirl-Lefebvre; Simone Aubertin avec M. Jean-Marie Frouin; Odile Huerre avec M. André Perodeau; Andrée Guillot-Vignot avec M. Marcel Collet.

DÉCÈS.

C'est avec regret que nous avons appris le décès du beau-frère de B. Thiriart, M. Henri Thiriart (des suites de son internement); de la maman d'Andrée Guillot-Vignot (décédée); de Germaine Belrichard (Baty).



BATY

(27.331)

Toutes les camarades qui ont connu Baty (Germaine Belrichard) déplorent sa mort accidentelle, le 8 juillet 1945.

Baty, âgée de 35 ans, faisait partie de l'Armée des Volontaires. Arrêtée en mars 1943, elle subit vingt-neuf interrogatoires, fut affreusement torturée, mais ne parla pas.

Au camp, Baty fut la « chic fille » dans toute l'acceptation du terme, patriote, intègre, fraternelle. Elle avait le secret, au sein de la violence et de la cruauté, de garder sa modeste et rayonnante douceur.

Que Mme Belrichard et sa famille, déjà éprouvée par la barbarie nazie, trouvent ici l'expression de notre profonde sympathie.

COTISATIONS

20 fr. minimum pour permettre à toutes de s'en acquitter.

Les familles de nos disparus ont intérêt à recevoir le Bulletin. Qu'elles veuillent bien nous en faire la demande.

Le Bulletin revient à 70 fr. par an environ (imprimerie-postage). La rédaction et l'envoi sont assurés bénévolement

Le carnet, les listes, ainsi que d'une manière générale toutes les pièces ou documents établis en application des dispositions de la présente circulaire, seront identifiés par l'apposition de la mention « ANTICIPE ».

MARIANNE.

CHRONIQUE DU DOCTEUR

L'obésité des femmes déportées rapatriées

Il est bien connu que certaines femmes rentrées cachectiques de déportation, lorsqu'elles ont été mises au repos et à un régime alimentaire substantiel ont, non seulement repris, mais de beaucoup dépassé leur poids normal.

Le retour à une vie active a permis à la majorité d'entre elles de retrouver leur équilibre pondéral, mais d'autres au contraire, malgré les fatigues de la vie professionnelle, familiale et des complexités de la vie quotidienne, n'ont pas maigrí et ont même continué à grossir : plus elles se fatiguent et plus elles grossissent. Cet embonpoint pathologique s'accompagne de pâleur, de très grande lassitude, d'essoufflement au moindre effort, parfois, mais non consommément, de trouble des règles.

Cet état relève d'un trouble glandulaire profond, probablement hypophysaire.

Le traitement théorique est le suivant :

1^o Repas complet au lit;
2^o Régime alimentaire composé de : a) viande 2 ou 3 fois par jour ou œufs ou poissons; b) fromages; c) légumes verts et fruits en abondance; d) beurre en petite quantité; e) réduction aussi complète que possible des liquides; f) trois à quatre biscottes par jour; g) suppression du sel dans l'alimentation.

Comme médication, et sur avis du médecin traitant seulement, extrait thyroïdien ou hypophysaire.

Mais le régime et le repos sont les facteurs de guérison les plus importants.

Pratiquement, la majorité d'entre vous ne peut se permettre ce mode de vie ni ce régime alimentaire.

Retenez cependant ce bref exposé :

1^o que le repos étendu doit être recherché au maximum et qu'un excès de fatigue et d'exercice ne peut qu'augmenter votre trouble et par conséquent votre obésité; 2^o que la suppression des liquides et du sel est indispensable; 3^o que votre alimentation doit comporter surtout de la viande, des œufs, du poisson, du fromage, des légumes verts et des fruits; 4^o que les traitements médicaux ne sont que des adjuvants et ne doivent être prescrits que par un médecin car ils ne sont pas inoffensifs.

D^r Amy-Bernard PICHON.

ADHÉSIONS

Nous prions instamment les adhérentes qui connaîtraient des camarades désireuses de faire partie de notre Amicale, de leur donner tous les renseignements utiles et de nous les signaler.

Certaines, en effet, sont ou trop timides, ou ignorantes de leurs droits parce qu'elles résident en un lieu écarté; nous n'avons pas d'autre moyen de les atteindre. C'est un devoir de solidarité pour chacune.

Toutes les camarades qui n'ont pas encore leur carte de membre actif doivent vérifier si elles ont bien :

1^o rempli un bulletin d'adhésion;
2^o adressé deux photos.

Le passage au service social n'implique pas nécessairement l'adhésion à L.A.D.I.R. comme certaines de nos camarades le pensaient.